

Accompagnement à la validation des acquis de l'expérience

Public et prérequis

Tout public recevable au diplôme recherché.

Durée	Prix
30 heures	2 100 €

Objectifs

Apporter une réponse formative dans le cadre de la préparation d'une validation des acquis en fonction du diplôme souhaité

Accompagner le participant dans la réalisation de son dossier de validation des acquis dans les domaines qui sont les siens. Lui permettre de décrire, d'analyser, de formaliser son activité personnelle et professionnelle.

Les conditions de mise en œuvre

En présentiel comme en distanciel

- ◆ Entretiens de deux heures et pour la formalisation, le suivi et l'établissement définitif du livret.
- ◆ Mise en place permanente et à la demande.
- ◆ Les délais de mise en place dépendent de l'accord du financeur
- ◆ Mise en place d'un planning sur mesure.

Mode d'évaluation des acquis et validation

- ◆ Suivi personnalisé afin de mesurer le degré d'application des techniques et connaissances acquises.
- ◆ Conseils éventuels en fonction des situations rencontrées afin de faire évoluer sa démarche personnelle.

Méthode Andragogique

- ◆ Une analyse individualisée des travaux réalisés
- ◆ Conseil stratégique et rédactionnel.
- ◆ Conseil en communication

Programme

- 1. Examen de la situation du participant au regard de sa demande de VAE**
 - ◆ ses atouts,
 - ◆ son savoir-faire,
 - ◆ sa capacité d'analyse introspective
 - ◆ son degré de mobilisation pour la construction de son projet professionnel
- 2. repérage des activités les plus pertinentes et représentatives des expériences professionnelles acquises en conformité avec le référentiel diplôme**
 - ◆ Conseils personnalisés afin de permettre au participant de s'approprier une méthodologie rédactionnelle.
 - ◆ Mise en valeur des tâches réalisées
 - ◆ Constitution des rubriques du deuxième livret pour l'accès à l'entretien.
 - ◆ Réajustements tant sur le plan rédactionnel
- 3. Analyse de la stratégie d'intervention définie avec le participant**
 - ◆ Évaluation du degré de progression dans la constitution du dossier
- 4. Préparation à l'entretien oral**
 - ◆ techniques de communication afin de mettre en valeur le travail réalisé en tenant compte des attendus des jurys. (Mises en situation, simulations)